



Découvrez en avant première le contenu du prochain dossier technique d'Optimind sur le thème de la Prévoyance !

Les contrats d'assurance Prévoyance ne cessent d'évoluer du fait de la succession de nouvelles dispositions réglementaires sur les maintiens de garanties ; pour les invalides dans un premier temps - *Loi Evin modifiée du 17 juillet 2001* - et pour les salariés en rupture de contrat de travail ; *art 14 de l'ANI du 11 janvier 2008 sur la modernisation du marché du travail*. Ces nouvelles dispositions ne sont pas sans effet pour les organismes complémentaires assurant le risque Prévoyance car cela implique des impacts de gestion et d'augmentations tarifaires à répercuter aux cotisations tout en restant compétitifs.

Intervenants :

Olivier Cayot, actuaire Manager, Practice Leader Prévoyance
Thibaud Hager, actuaire Manager, Practice Leader Prévoyance

Les horaires

Durée : 1 h30
8 h 30 : Café d'accueil
9 h 00 : Présentation
10 h 00 : Questions/réponses
10h30 : Fin du petit-déjeuner

Qui sommes-nous ?

Société d'actuariat conseil, OPTIMIND est un interlocuteur de référence pour les assureurs, mutuelles, banques et grandes entreprises qui souhaitent un partenaire métier les accompagnants dans leurs projets.

Où ?

Optimind - Auditorium
46 rue La Boétie
75008 Paris

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Introduction

Les grands thèmes du dossier technique Prévoyance

Les « Maintiens de garantie »

10h00 : Questions / réponses

**Le nombre de places étant limité,
nous vous invitons à confirmer votre présence avant le 14 octobre 2010.
Pour vous inscrire : pdj@optimind.fr / Réf. 101019**